



COMITE DE SUIVI

Plan Préfectures Nouvelle Génération

8 décembre 2016

M ROBIN, Secrétaire général, ouvre ce 7^{ème} comité de suivi dont l'ordre du jour comporte les deux points suivants :

- Point d'information sur les déplacements en région du Secrétaire Général
- Bilan d'étape du déploiement de PPNG fin 2016 et calendrier 2017

Le SAPACMI est représenté par Mme Françoise FORNASARI.

I/ POINT D INFORMATION SUR LES DEPLACEMENTS DU SG EN REGION

Le Secrétaire général s'est rendu dans toutes les régions (nouvelles et anciennes) courant octobre afin de rencontrer tous les Préfets et SG et présenter les schémas d'emplois qui ont été déterminés par UO. (sur la base d'une matrice élaborée par la DMAT)

Rappel du schéma d'emplois pour 2017 : - 500 ETP

(un effectif socle de 95 ETP a été arrêté pour les petites UO ; seule la préfecture de la Lozère n'atteint pas cet effectif socle et va pouvoir augmenter ses ETP)

4 000 emplois sont concernés par PPNG

- 1 500 ETP seront affectés dans les CERT
- 1 300 ETP à rendre au titre des schémas d'emplois en 2017 et 2018
- 200 ETP affectés dans les missions de proximité
- 1 000 ETP pour renforcer les missions prioritaires

Focus sur les missions prioritaires

Un effectif socle minimal par préfecture, à atteindre en 2020, a été déterminé :

- Lutte contre la fraude : 1 à 7 ETP (selon localisation des CERT)
- Gestion locale des crises : 8 ETP
- Contrôle de légalité : 6 ETP
- Coordination territoriale des politiques publiques : 5 ETP

Une clause de revoyure est prévue au mois de juin 2017 pour adapter au cas par cas.

Le Secrétaire Général est conscient que certaines préfectures seront déçues car, en l'absence de mobilité géographique forcée, on ne peut intervenir en matière d'effectifs que sur les flux (entrées – sorties) au niveau national. Certaines préfectures seront en sur-effectif frictionnel tandis que d'autres seront en sous-effectif pendant quelques années peut être.

II/POINT D ETAPE SUR LE DEPLOIEMENT DE PPNG ET CALENDRIER

A / Déploiement des CERT

CERT CNI/PASSEPORTS :

Le site pilote des Yvelines a ouvert le 8 novembre – les premiers retours sont positifs tant pour les agents que pour les mairies et les usagers sont satisfaits également. On constate un gain d'efficacité notamment en cas de demande double de titres (CNI et Passeport), le raccourcissement des délais et le ratio de réexamen égal à 12 % est pour l'instant similaire à celui des passeports. Rappel : pour l'instant, ce CERT ne gère que le département des Yvelines et fonctionne avec 25 agents (40 à terme quand il sera régional)

Le CERT de QUIMPER a ouvert le 1^{er} décembre ; encore trop tôt pour faire un bilan mais premiers retours favorables identiques à ceux des Yvelines.

Généralisation du dispositif du 20 février au 31 mars 2017. (les DOM et COM sur la dernière semaine)

Concernant la problématique **TES** : un audit doit rendre ses conclusions à la mi janvier. Le ministre ayant donné aux usagers la possibilité de refuser la numérisation de leurs empreintes, il faut maintenant modifier le décret, recueillir tous les avis et revoir toute la chaîne de procédure ce qui ne va pas manquer de prendre un peu de temps.

CERT PERMIS DE CONDUIRE :

Fin 2016 : mise à disposition des télé services pour les usagers.

2^{ème} trimestre 2017 : ouverture du CERT pilote régional de Mulhouse et du CERT pilote départemental de CERGY.

3^{ème} trimestre 2017 : ouverture du CERT de Nantes (Echanges permis étrangers)

4^{ème} trimestre 2017 : ouverture de l'ensemble des CERT

CERT SIV :

3^{ème} trimestre 2017 : ouverture du CERT Pilote de Besançon

4^{ème} trimestre 2017 : ouverture de l'ensemble des CERT

B/ Ressources humaines

BILAN des recrutements en préfecture, conformément aux prévisions :

- 382 reçus aux **concours** de B et de A ; au concours interne de A, 62 % des admis sont des agents de préfecture - Le concours de B est interministériel.

- 40 reçus à l'**examen professionnel** d'attaché (dont 90 % issus des préfectures)
- 80 seront reçus prochainement à l'**examen pro** de catégorie B
- 6 attachés complémentaires nommés **au choix** au titre de 2016
- 29 SA complémentaires nommés **au choix** au titre de 2016
- 128 nommés attachés **au choix** pour 2017
- 213 nommés SA au choix pour 2017

BILAN du repyramidage :

Le repyramidage s'effectue plus vite que prévu (la cat C égale à 52,90 % fin 2015 aurait dû passer selon les prévisions à 51,20 % fin 2016 ; or, elle est passée à 49,01%.)

BILAN de la formation :

4623 agents ont été formés entre avril et le 15 novembre et 7343 ont suivi la formation en ligne pour préparer les concours et examens professionnels.

3352 agents des titres se sont inscrits sur « les indispensables » et 9296 badges ont été distribués.

En 2017 les concours et examens pro auront lieu plus tôt dans l'année.

Les CAP d'avancement seront décalées pour prendre en compte les résultats des concours.

Le SG précise que l'investissement exceptionnel fait par le MI en matière de formation dans le cadre de cette réforme est salué de toute part.

C/ Systèmes d'information

TES : le déploiement national s'effectuera en février

PC : ouverture des téléprocédures par palier (1 / renouvellement PC – 2 / perte en ligne + avis médical - 3 / téléprocédures et courriers dématérialisés - 4 / commission médicale et attestation permis étrangers ...)

SIV : l'avis de la CNIL sera donné en juin 2017 – poursuite des solutions SI par paliers comme pour les PC

SIGMA : lutte contre la fraude – SI nouveau pour le MI avec plusieurs phases et une ouverture prévue en juillet 2017. Sur les CERT SIV, SIGMA permettra une identification des dossiers faisant l'objet d'une suspicion de fraude.

Depuis l'affaire TES, le ministère est très attentif aux procédures CNIL. L'avis doit être prononcé avant mise en production.

D/ Volet financier

En 2016, montant des AE : 22 734 625 (pour les postes de dépenses : RH (formation) , immobilier, systèmes d'information).

Montant des CP : 9 122 961

En 2017, programmation des AE : 21 594 024 (dont des dépenses liées à l'acheminement des titres) et des CP : 35 205 689

► *PPNG est financé intégralement par des crédits spécifiques et ne pèse pas sur le Programme des préfectures.*

E/ Volet immobilier

48 CERT nécessitent des travaux d'aménagements immobiliers.
43 dossiers ont déjà été validés .

But : livraison d'un CERT « clé en main ». Aucune configuration en open space ;

Coût total estimatif : 10.4 M€

90 % des crédits pour 2016 pour lancer des études ou les travaux immobiliers ont été délégués.

F/ Missions prioritaires

- Lutte contre la fraude documentaire : 3 réunions du Groupe Technique et 4 réunions du Groupe Partenarial - des fiches de postes ont été élaborées. En 2017, diffusion d'une circulaire relative à l'organisation du réseau des RF départementaux. A noter : un travail a été engagé avec l'AMF sur le rôle des maires notamment pour les CNI car ils sont inquiets de la responsabilité qu'ils auront en matière de fraude ; un accord est intervenu et les services fraude départementaux devront intervenir dans les services municipaux.
- Le contrôle de légalité . refonte du guide contrôle de légalité.
Renforcement du PIACL avec le pôle « dossiers juridiques complexes » et en 2017 : pôle d'assistance budgétaire »
Définition d'un effectif cible minimum (6)
136 ETP de plus au niveau national
Amélioration des conditions matérielles : double écran pour tous les postes 1^{er} semestre 2017
Amélioration de l'application @ctes
- Expertise juridique :
Depuis le 1^{er} décembre ; les PAJ d'Orléans et DIJON fonctionnent avec des collègues de très haut niveau.
Appel à candidatures dans toutes les PREF pour les 6 autres PAJ (contrats et marchés publics – police administrative - Concours de la force publique – RH) 5 agents par PAJ
Décision en janvier 2017.
- Gestion locale des crises

Coordination territoriale des politiques publiques : mise en place dans les préfectures d'une structure dédiée à la coordination interministérielle (5 à 11 ETP) qui inquiète les DDI - message aux préfets : rassurer les DDI.

Les effectifs pour les missions de proximité par strate ont été communiquées.

Un plan national de formation spécifique PPNG a été élaboré sur les 4 thématiques.

Nouvelle réunion du Comité de suivi : fin janvier ou début février 2017 avec retour d'expérience des sites pilotes – recadrage calendrier – focus outre mer – éléments sur le décret modificatif pour TES.